

benefitted little from these appeals to the Queen since, under our responsible government system, she had to rely on her Canadian ministers for advice, and they were not receptive to First Nation demands.

Besides First Nations, Radforth deftly discusses the controversy surrounding the Loyal Orange Order that unexpectedly developed during the prince's visit. This fraternal order, which commemorated the defeat of the Roman Catholic pretender to the throne of England by William of Orange at the Battle of the Boyne on July 12, 1690, had been banned in Britain but was legal in Canada. Indeed, membership in the Orange Order in Canada West was often a prerequisite to electoral success. Orangemen in Canada West were annoyed that Roman Catholics were able to greet and present addresses to the Prince of Wales while Protestant Orangemen were forbidden to show similar loyalty if wearing their special regalia. They sulked when the Duke of Newcastle, a Roman Catholic and the prince's chief advisor, prevented the prince from disembarking at Kingston and Belleville because Orangemen refused to remove visible symbols of their order. Thinking he had won his point, the Duke of Newcastle allowed the prince to disembark at Toronto. To his chagrin, while all other signs of the order had been removed from the "Orange Arch", the image of King William III remained at its top. In addition, after the prince entered St. James Cathedral for the Sunday worship service, Orange zealots placed banners and ribbons on their arch near the cathedral. When others attempted to remove the decorations, fighting broke out, preventing a dignified departure for the prince. These confrontations turned triumphal arches of welcome into symbols of oppression and exposed social tensions that placed a cloud over the value of the prince's visit. For John A. Macdonald, the Duke of Newcastle's priorities as a British advisor to the prince had ignored the essential compromise at the heart of Canadian politics. Nevertheless, Radforth concludes that the prince left a very satisfied British North America with its loyalty to the Queen duly witnessed by the world.

Kenneth Munro
University of Alberta

RYGIEL, Philippe (dir.) — *Le bon grain et l'ivraie. L'État-Nation et les populations immigrées fin XIX^e–début XX^e siècle. Sélection des migrants et régulation des stocks de populations étrangères*, Actes de la recherche à l'ENS, Paris, Éditions ENS rue d'Ulm, 2004, 168 p.

Les travaux consacrés récemment à l'histoire de l'immigration en France au XX^e siècle par Gérard Noiriel et Patrick Weil, ainsi que leurs divergences de point de vue, ont alimenté en France un débat constructif sur la recherche en ce domaine et le lien qu'elle entretient avec le débat politique ou l'engagement militant. Cette publication collective, dirigée par Philippe Rygiel, maître de conférences à l'Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, constitue un apport non négligeable à ce dialogue entre chercheurs désireux « d'intégrer la dimension migratoire dans une histoire totale » (p. 6). L'ouvrage se propose, en effet, d'étudier une parcelle jusque-là peu explorée

de ce champ d'investigation : les modes de sélection des migrants par la III^e République et, plus particulièrement, les dispositifs mis en place par l'État pour écarter les migrants « indésirables » et susciter le départ de certains étrangers installés en France. Focalisée sur les années 1930, décennie durant laquelle la France subit de plein fouet la crise économique, cette étude revendique comme une autre originalité son attention à la variation des échelles d'observation, « du poids des contraintes macro-sociales aux effets du jeu des acteurs » (quatrième de couverture).

Le livre est issu d'une recherche collective entreprise depuis septembre 1997 dans le cadre d'un séminaire de l'École Normale Supérieure. Il se structure en deux parties d'inégale ampleur et regroupe neuf contributions, elles-mêmes encadrées par une introduction et une conclusion dues à Philippe Rygiel. La première partie donne quelques « aperçus étrangers », dans une optique comparative visant à apprécier l'éventuelle originalité des pratiques de la III^e République en matière de sélection de migrants. En fait, seuls font réellement l'objet d'une contribution approfondie les cas allemand et brésilien. Michael Esch analyse ainsi la politique d'accueil des étrangers en Allemagne entre 1870 et 1845 : il souligne la filiation entre les politiques de naturalisation antérieures à 1933, discriminatoires à l'égard des peuples de l'est (spécialement des Polonais), et le triomphe d'une conception biologique et raciste du droit de la nationalité appliqué par les nazis. De son côté, Jair da Souza Ramos examine la construction au Brésil de l'immigrant indésirable, d'abord identifié à l'individu de « race retardataire, non civilisée ». La tentative de « blanchiment » de la population brésilienne répond aux craintes nées du tarissement de l'immigration européenne après la Première Guerre mondiale. Elle s'accompagne d'un débat sur les « races adéquates » qui conduit par exemple le Matto Grosso à refuser l'installation d'un groupe de Noirs nord-américains, suspects de vouloir exporter le *Black Nationalism*. L'abandon dans les années 1930 de la référence à la race, au profit de la nationalité, dissimule mal la volonté des élites brésiliennes de limiter l'arrivée de ressortissants japonais et se traduit, dans la Constitution de 1934, par une politique de quotas annuels inspirée de l'exemple des États-Unis. S'appuyant sur ces deux exemples, élargis d'un regard sur les attitudes états-uniennes ou australiennes (la *White Australia Policy*, le *Chinese Exclusion Act* de 1882...), Philippe Rygiel souligne la particularité du modèle hexagonal : en France, et conformément à la tradition idéologique républicaine, les principes de sélection ne s'appuient apparemment pas sur des catégories raciales ou ethniques et ne prennent en considération que l'état sanitaire et moral du migrant ou encore son utilité économique.

Cela étant, cette réglementation, officiellement hostile à toute discrimination raciale, est en partie contredite par des pratiques administratives préférentielles. Dans la seconde partie du livre, consacrée aux étrangers dans la société française de l'entre-deux-guerres, Nicole Fouché montre comment les Américains, forts de leur statut social élevé comme de leur appartenance à un pays économiquement et diplomatiquement puissant, bénéficient de conditions d'entrée simplifiées et de conditions de séjour libérales, parvenant même parfois, grâce à un lobbying actif, à obtenir des avantages dérogatoires au droit des étrangers dans le domaine du logement. À cette immigration privilégiée, soucieuse en outre de se maintenir le plus possible en situation d'extraterritorialité, s'oppose celle des « éléments coloniaux », de la main-

d'œuvre algérienne particulièrement, que l'administration française tenta de freiner, en contradiction avec la loi de 1914 qui garantissait la libre circulation des « indigènes ». Geneviève Massard-Guilbaud rappelle ainsi comment une réglementation discriminatoire – quoique peu efficace – imposa aux immigrés algériens un véritable apartheid administratif, organisé à partir de 1925 par le SAINA (Service des affaires indigènes nord-africaines), une structure spécifique confondant action sociale et contrôle policier. L'auteur met en évidence les fantasmes, à forte connotation sexuelle, véhiculés par l'immigré algérien (libido débridée des hommes, fécondité envahissante des femmes), et souligne au passage combien la gestion de cette population renvoie finalement aux contraintes propres de la politique coloniale : c'est la pression des colons désirant préserver leur main-d'œuvre, mais aussi les inquiétudes des autorités craignant que la découverte des principes égalitaires en métropole n'encourage les revendications nationales algériennes, qui aboutissent à préférer le recours aux étrangers d'origine européenne.

S'agissant de ces derniers, la politique migratoire de la III^e République ignorait-elle la référence au pays d'origine? Le livre envisage la question non pas à partir des seuls textes de loi ou des objectifs proclamés, mais à l'aune de leur application concrète par les fonctionnaires locaux « qui traduisent les directives reçues en fonction de leurs propres représentations » (p. 165). C'est l'autre point fort de cet ouvrage que d'illustrer un tel décalage justifiant l'étonnante plasticité des dispositifs juridiques mis en œuvre pendant la crise. Yves Frey explique ainsi comment l'État encouragea les mines de potasse à reconduire dans leur pays certains de leurs ouvriers étrangers, servant de laboratoire aux méthodes de rapatriement appliquées dans les houillères à partir de 1934. Il montre aussi du doigt les stratégies des entreprises privées (moins scrupuleuses que le secteur public) qui recouraient plus souvent aux renvois forcés ou licenciaient des familles entières, laissées à la charge de communes contraintes d'organiser leur expulsion. Dans les Ardennes, Claudine Pierre remarque également la fréquence de ce qu'elle appelle le « départ contraint », c'est-à-dire de stratagèmes administratifs visant à multiplier, avec les occasions de placer l'étranger en situation irrégulière, les prétextes à son refoulement. Dans le même ordre d'idée, Mary Lewis observe dans le Rhône des années 1930 la transformation de la procédure policière d'expulsion en moyen de purger le marché du travail d'une main-d'œuvre étrangère en surplus, grâce notamment à une surveillance plus tatillonne des populations immigrées et à une répression plus ciblée de leurs infractions. Il semble bien finalement que la politique restrictive ait frappé les nationalités européennes de façon différenciée, non pas tant du fait de choix discriminants qu'en raison de structures démographiques et sociales plus ou moins vulnérables selon les communautés : c'est ainsi que Philippe Rygiel remarque que les Portugais furent, dans le département du Cher, plus affectés que les autres par les refoulements administratifs, simplement parce qu'ils cumulaient plusieurs handicaps comme le caractère récent et moins structuré de leur immigration, la fréquence du célibat et de l'illétrisme.

Quoique sans prétention aucune à l'exhaustivité, l'ouvrage ouvre donc d'intéressantes perspectives à l'histoire des pratiques de restriction des flux et de sélection des migrants en France. On regrettera que, exception faite de quelques remarques éparées, une attention plus soutenue n'ait pas été portée sur les pratiques de résistances au ren-

voit forcé comme sur l'intervention des acteurs locaux pour limiter l'efficacité de ces politiques. Il reste un travail de très bonne tenue, source d'éloquents parallèles avec les situations d'une Europe contemporaine, dont la construction laborieuse pourrait se faire au prix des mêmes compromis avec l'utilitarisme libéral : restriction du droit d'asile, projets de « camps » d'immigrés aux frontières où serait « triée » la main-d'œuvre, dumping fiscal et social préservé au sein de l'Union pour faire pression sur les acquis sociaux des travailleurs les mieux protégés ...

Sébastien Jahan

Université de Poitiers / Laboratoire GERHICO

France

SHEWELL, Hugh — *“Enough to keep them alive”: Indian Welfare in Canada, 1873–1965*. Toronto: University Toronto Press, 2004. Pp. 441.

Les bandes amérindiennes, remarque Shewell d'entrée de jeu, sont très hostiles aux programmes sociaux du gouvernement. Leur sentiment est que l'assistance sociale est la seule chose que la civilisation libérale a eu à leur offrir après 250 ans d'échange et de tentatives de construire une nation. C'est ce constat qui motive l'auteur à procéder à une histoire interprétative des faits et gestes de la bureaucratie canadienne dans le contexte de la question amérindienne, de manière à cerner et comprendre la nature de la relation entre les institutions gouvernementales et les Indiens au Canada, relation dont l'histoire est analysée à travers le prisme des politiques d'aide sociale.

Inspiré de Anthony Arblaster, Noam Chomsky, C. B. Macpherson, Eric R. Wolf, Arthur J. Ray, Albert Memmi, Edward Said, Sara Mills, Lise Noël et Michel Foucault, le cadre d'interprétation de l'auteur l'amène ainsi à suggérer que l'assistance sociale a été une arme utilisée par l'État pour affaiblir les Premières nations, et pour favoriser leur assimilation – et donc leur disparition – dans l'ordre économique et social canadien dominant. L'essentiel de l'analyse s'intéresse au ministère des Affaires indiennes. Shewell procède de manière systématique et diachronique à l'analyse des traces (lettres et registres, notes de service, énoncés de politiques, rapports de commissions d'enquête) que l'on trouve dans les archives gouvernementales entre 1873 et 1965. L'auteur défend l'idée que les archives démontrent clairement que le motus de l'assistance sociale aux Indiens a toujours été d'éliminer la différence entre les Indiens et les autres Canadiens.

Pour les fins de la démonstration, l'auteur met en place les éléments contextuels qui nous permettent d'amorcer un voyage dans la politique canadienne envers les Indiens, une politique dont le moteur est la conquête socio-culturelle. Shewell perçoit deux grandes phases dans cette dernière : une période d'assimilation, qui va de la Confédération à la Seconde Guerre mondiale, et une période menée sous le signe de la citoyenneté, de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui.

La première période de conquête, détaillée dans les chapitres 2 à 5, s'est présentée comme la poursuite de la politique coloniale anglaise. L'objectif était l'assimilation par la prise de contrôle des sociétés et leur transformation (éducation, morale, développement), par la création de conseils de bande, et par l'introduction de la propriété